



Étape N°2 du Circuit du Québec
INSTRUCTIONS DE COURSE/SAILING INSTRUCTIONS

1 juillet 2017 au 2 juillet 2017

Club de voile Grande-Rivière/École de voile de l'Outaouais, Gatineau, Québec

1 RÈGLES / RULES

- 1.1 La régata sera régie par les «règles» telles que définies dans les Règles de Course à la Voile en vigueur.
The regatta will be governed by the rules as defined in the Racing Rules of Sailing
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
In the event of conflict between the French and English versions, the French text will take precedence.
- 1.3 Chaque voilier doit soumettre son numéro de voile à l'inscription et ce numéro doit correspondre au numéro inscrit sur la voile. Un voilier qui court sans numéro de voile ou avec un numéro qui ne correspond pas à celui qu'il a soumis à l'inscription pourra être l'objet d'une réclamation.
Each competitor must indicate the boat's sail number at registration and this number must correspond with the number on the sail. A competitor who races without a sail number or a number that does not match the one provided at registration may be protested.

2 AVIS AUX CONCURRENTS / NOTICES TO COMPETITORS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé dans les fenêtres de l'école de voile face à la rivière.
Notices to Competitors will be posted on the official notice board which is the sailing school windows facing the river.

- 2.1 **MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE / CHANGES TO SI** Toute modification aux Instructions de Courses, sera affichée avant 09h00 le jour même de son entrée en vigueur.
Any change to the Sailing Instructions will be posted on the official notice before 9h00 on the day it will take effect.
- 2.2 Toute modification à l'horaire des courses sera affichée avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
Any change to the schedule will be posted by 20h00 on the day before it will take effect.

3 SIGNAUX FAITS A TERRE / SIGNALS MADE A SHORE

- 3.1 Les signaux faits à terre seront envoyés du mât situé en face de l'École de voile.
Signals made ashore will be displayed on the official flag pole located in front of the Sailing School
- 3.2 Lorsque le pavillon AP est hissé au mât, le signal d'attention «1 minute» est remplacé par «non moins de 30 minutes». Les bateaux ne peuvent quitter l'aire de mise à sec lorsque le pavillon AP est hissé.
When flag AP is displayed ashore, "1 minute" is replaced with "not less than 30 minutes". Boats shall not leave the dock while the AP flag is displayed.

4 PROGRAMME DES COURSES / SCHEDULE OF RACES

- 4.1 Un total de 8 courses est prévu pour chacune des classes, soit 4 courses par jour.
A total of eight races are scheduled.
- 4.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est 10h00.
The scheduled warning signal for the first race each day will be at 10h00.
- 4.3 Pour prévenir les bateaux qu'une autre course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera levé avec un signal sonore au moins quatre minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.
To alert boats that a race or sequence of races will begin soon, the orange starting line flag will be displayed with one sound at least four minutes before a warning signal is made.

Le dimanche, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00.

No warning signal will be made after 14h00 on Sunday.

- 4.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue.

An additional race per day may be run.

5 PAVILLONS DE CLASSE / CLASS FLAGS

Les pavillons de classe seront :

<i>Classe/Class</i>	<i>Pavillon / Flag</i>	<i>Zone de course/course</i>
Optimist flotte verte	Drapeau Vert	Bravo
Optimist	Pavillon de classe Optimist	Bravo
Laser 4.7/Radial	Pavillon de classe Laser	Alpha
Laser	Flamme numérique 3	Alpha
420	Pavillon de classe 420	Alpha
29er	Flamme numérique 4	Alpha
RS:X/Bic 293	Flamme numérique 5	Bravo

6 ZONES DE COURSE / RACING AREA

Les zones de course sont désignées dans l'annexe B

Racing zones are shown in appendix B

7 LES PARCOURS / THE COURSES

- 7.1 Les schémas dans l'annexe A montrent les parcours, incluant les angles approximatifs entre les sections de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que le nombre de tours à réaliser.

Course diagrams are included in appendix A.

- 7.2 La longueur approximative du parcours sera de 30 à 45 minutes. (20 minutes dans le cas de la flotte Optimist verte)

The approximate length of a race is from 30 to 45 minutes depending on the class.

8 MARQUES / MARKS

- 8.1 Les marques seront des bouées :

Marks will be :

Bravo	Alpha
Bouée cylindrée jaune (au vent)	Tétraèdre jaune (au vent)
Porte : 2 bouées sphériques orange	Porte : 2 bouées cylindriques jaunes
Arrivée : bouée orange sphérique	Arrivée : bouée orange sphérique
Départ : Pin orange	Départ : pin avec drapeau rouge
<i>Upwind mark – yellow cylinder</i>	<i>Upwind mark – yellow tets</i>
<i>Downwind gate – big round orange</i>	<i>Downwind gate – big round yellow</i>
<i>Finish – small round orange with pin</i>	<i>Finish – small round orange with pin</i>
<i>Start – orange pin</i>	<i>Start – pin with a red flag</i>

9 LE DEPART / THE START

- 9.1 La ligne de départ sera située entre le mât du bateau de comité affichant le pavillon CC ou le drapeau orange au côté tribord de la ligne et une pin orange ou mat surmonté d'un pavillon rouge située au côté bâbord de la ligne.

The starting line on each course will be between the mast of the RC boat displaying an RC flag at the starboard end of the line and the starting orange pin or a pin with a red flag at the port end.

9.2 L'ordre de départ est le suivant:

<i>Zone de course</i>	<i>Ordre</i>
Alpha	29er, Club 420, Laser, Laser Radial/4.7
Bravo	Planche à voile, Optimist et Optimist vert

9.3 Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ.

Boats whose warning signal has not been made shall stay clear of the starting area.

9.4 Un bateau qui ne prend pas de départ au plus tard 5 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4.1

A boat not starting within 5 minutes after her start signal will be scored DNS. This changes rule A4.1.

10 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS / CHANGE OF THE NEXT LEG OF THE COURSE

Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course déplacera la marque originale (ou la ligne d'arrivée) vers une nouvelle position.

To change the next leg of the course, the race committee will move the original mark (or the finishing line) to a new position.

11 L'ARRIVÉE / THE FINISH

La ligne d'arrivée sera délimitée par le pavillon orange hissé sur le bateau du comité, et par une bouée orange située à l'autre extrémité.

The finish line on each course will be between this orange flag on the RC and an orange ball.

12 TEMPS LIMITES / TIME LIMIT

12.1 La limite sera de 60 minutes pour l'arrivée du premier voilier de chaque classe à l'exception des Optimists flotte verte.

Time limit will be 60 minutes for each class. For Optimist, Green fleet, the target time should be 20 minutes.

12.2 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instruction. Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.

Boats not finishing 15 minutes after the first boat has finished the race will be classified as DNF without a hearing.

13 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION / PROTESTS

13.1 Les formulaires de réclamation et de demande de réparation sont disponibles au secrétariat de course qui se trouve à l'ÉVO. Les réclamations doivent y être déposées dans le temps limite de 60 minutes après le signal d'arrivée du Bateau Comité au port.

Protests forms are available at the ÉVO. Protests shall be delivered at the ÉVO office within 60 minutes of the time the RC boat signals its arrival at the dock after racing is completed for the day.

13.2 Les réclamations seront instruites selon leur ordre de réception si possible. *Protests will be treated in the order which they were received.*

13.3 Des avis seront affichés pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins.

Notice of Protests will be posted on the official notice board to inform competitors of hearings in which they are parties or named as witnesses.

14 CLASSEMENT / SCORING

14.1 Quand moins de 5 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.

When fewer than 5 races have been completed, a boat's series score will be the total of her race scores.

14.2 Quand 5 à 8 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.

When 5 to 8 races have been completed, a boat's series score will be the total of her race scores excluding her worst score.

- 14.3 Pour le classement du Circuit du Québec 2017, toutes les étapes compteront avec le système de pondération.
All scores will be counted, using the identified point system, for the final standing of Coupe du Québec 2017.
- 15 REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT / REPLACEMENT OF CREW**
Le remplacement d'un participant n'est pas permis sans l'autorisation écrite de l'officiel de course.
Substitution of competitors will not be allowed without prior written approval of the race committee.
- 16 VÉRIFICATION ET MESURAGES / MEASUREMENT CHECKS**
Un bateau ou l'équipement d'un participant pourra être vérifié à tout moment afin de vérifier s'il est en conformité avec les règles de classes et les Instructions de Courses.
A boat or equipment may be inspected at any time for compliance with the class rules and sailing instructions.
- 17 BATEAUX DES OFFICIELS ET BATEAUX DE SUPPORT/ OFFICIAL AND SUPPORT BOATS**
- 17.1 Les Juges arboreront un drapeau blanc.
Judges will display a white flag.
- 17.2 Les directeurs d'équipe, les entraîneurs et autres personnes supportant les participants, doivent enregistrer leur bateau auprès du Comité d'Organisation des courses.
Team managers, coaches and other support personnel must register their boats with the Organizing Committee.
- 17.3 Les directeurs d'équipe, les entraîneurs et autres personnes supportant les participants, doivent se tenir à l'écart des zones où les bateaux sont en courses, à compter du signal préparatoire de la première classe à prendre le départ, jusqu'à ce que tous les bateaux de toutes les classes aient terminés leur course, ou que le Comité de Course ait fait un Rappel Général, ou une annulation.
Team managers, coaches and other support personnel must stay out of the race area from the warning signal for the start of the first class, until the last class has finished the course or the Organizing Committee has called a General Recall or a cancellation.
- 17.4 Les divers bateaux de support doivent obéir aux appels ou directives du Comité de Courses. La possibilité d'une réclamation et des pénalités qui en découlent pour les fautifs des règles 18.2 et 18.3 pourra être appliquée aux concurrents liés aux personnes de ces bateaux de support.
Support boats must follow the calls and instructions of the Course Committee. The possibility of a protest or penalties exists for anyone breaking rules 18.2 and 18.3 will be applied to the competitors related to the support boat.
- 18 REGLES DE SECURITE / SAFETY REGULATIONS**
- 18.1 Les concurrents doivent porter un gilet de sauvetage approuvé par les autorités nationales en tout temps lorsqu'ils sont sur l'eau.
All sailors shall wear approved life-jackets or other approved personal buoyancy at all times while afloat.
- 18.2 Tous les voiliers doivent s'enregistrer en sortant et en revenant du parcours auprès de la personne responsable qui se tiendra au bout du quai de l'ÉVO.
All sailboats must register when leaving for and returning from the race course to a person on the EVO dock.
- 19 LES PRIX / PRIZES**
Des prix seront attribués aux concurrents de chaque classe terminant premier, deuxième et troisième dans la régata.
Regatta prizes will be awarded to the top 3 boats in each class.
- 20 DÉCISION DE COURIR**
La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. (Voir la règle 4 des RCV. « Décision de courir »). Les autorités organisatrices de cette régata, n'accepteront aucune responsabilité pour les dommages matériels ou des blessures, ou une mortalité, avant, pendant ou après cette régata. *The decision of a boat to participate in a race or to continue racing rests their sole responsibility. (See Rule 4)The organizing committee of this regatta accepts no responsibility for material damage or injuries or death, before, during or after this regatta.*

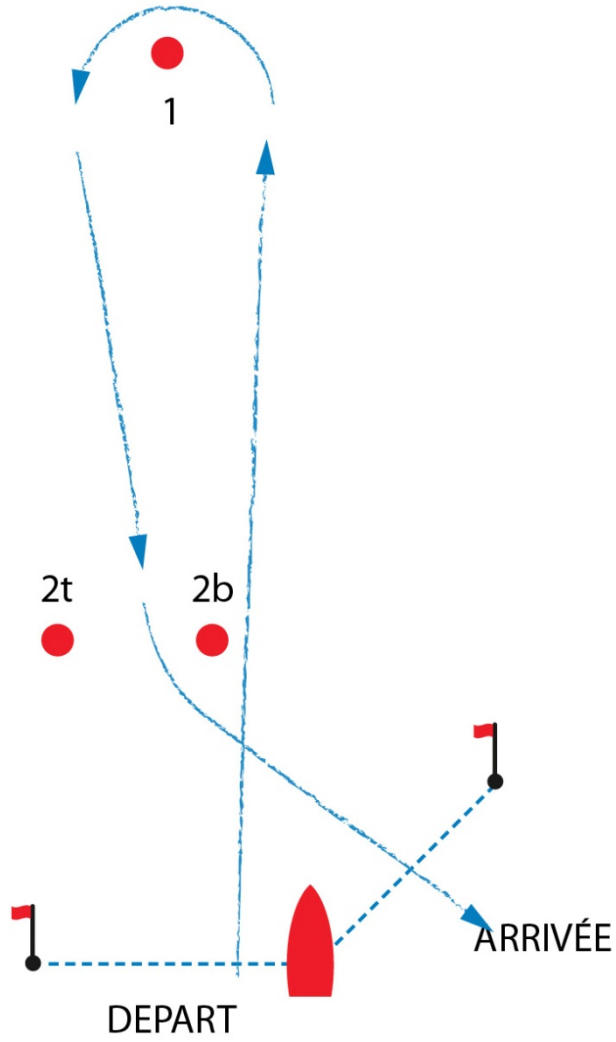
21 ASSURANCES / INSURANCE

Chacun des participants doit être assuré avec une assurance admettant les tierces parties.

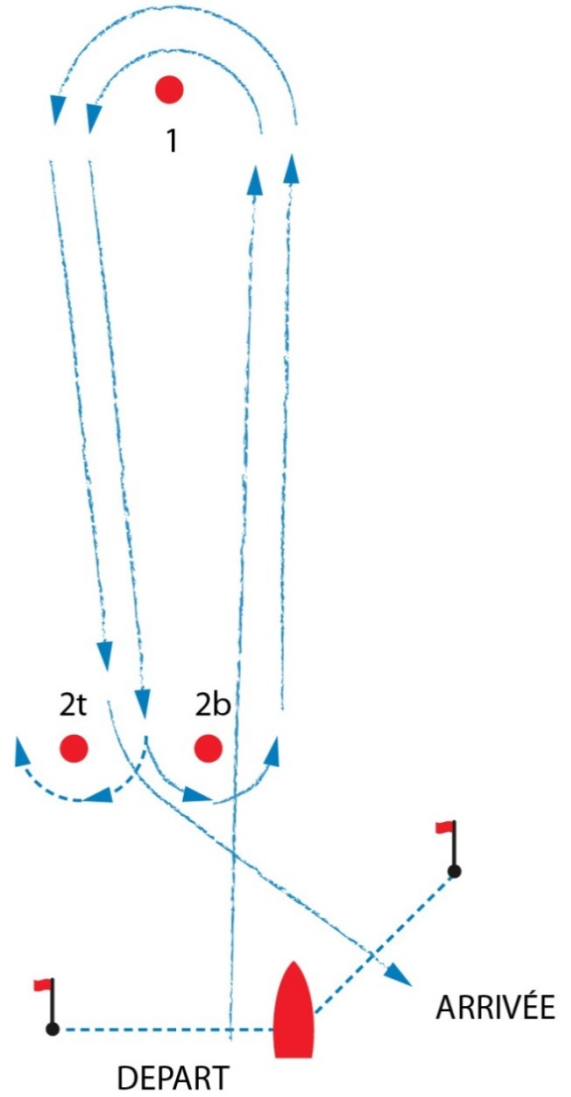
Each participating boat must be insured with valid third-party liability insurance covering an adequate amount

ANNEXE A
ILLUSTRATION DES PARCOURS

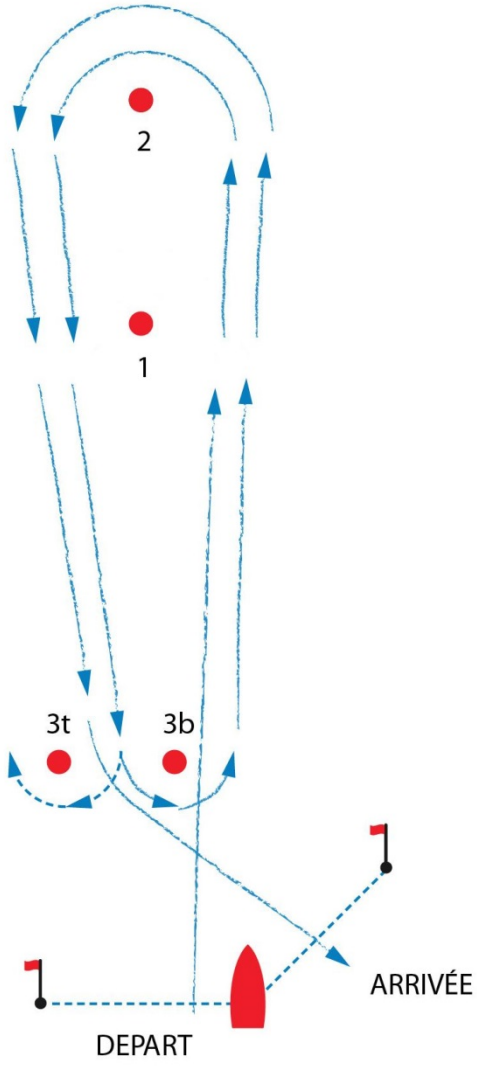
Parcours 1
Départ-1-2(gate)-Arrivée
Optimist Flotte verte



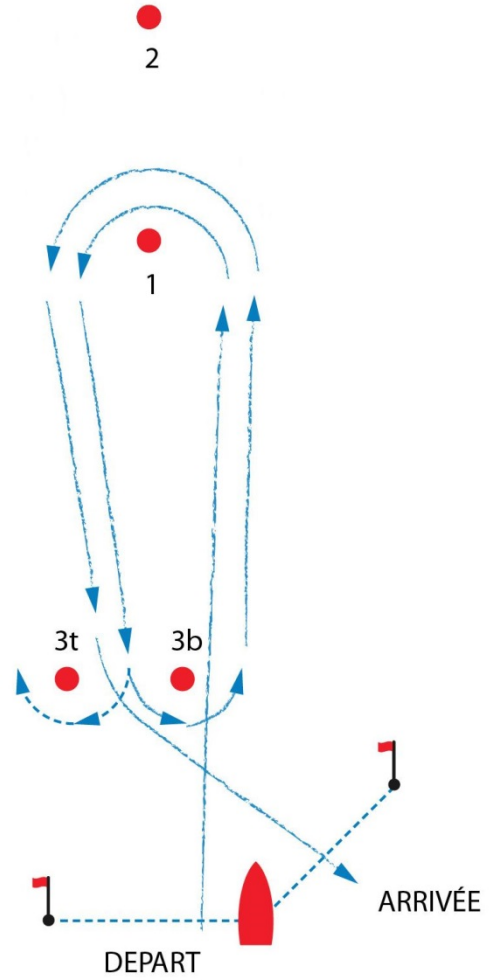
Parcours 2
Départ-1-2(gate)-1-2(gate)-Arrivée
Optimist et planche à voile



Parcours 3
Départ-2-3(gate)-2-3(gate)-Arrivée
29ers



Parcours 4
Départ-1-3(gate)-1-3(gate)-Arrivée
Laser, Radial, Laser 4.7 et 420



ANNEXE B
ZONES DE COURSE

